



Bruxelles, le **22. 05. 2009**

Aux membres du Comité  
Propreté « Neder-Over-  
Heembeek »

Réf.KL/LD/SL-I *6055*

Madame, Monsieur,

C'est avec un réel plaisir que je vous ai retrouvé lors du Comité Propreté qui s'est tenu ce mardi 6 mai à la Maison de Quartier « Rossignol ».

Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des démarches que j'ai entreprises suite à vos remarques et la visite sur le terrain que j'ai effectuée le 13 mai avec mes Services.

Concrètement :

Chaussée de Vilvoorde :

- J'ai chargé mes Services de procéder au retrait des dépôts présents entre l'angle avec la rue Général Biebuick et le bout de cette chaussée.

Busleyden :

- Je charge mes Services d'accentuer les passages de la moto-crotte au sein de cette rue.
- Dès la clôture des travaux, des poubelles seront installées à l'angle de la rue Jean de Bologne et de cette rue.

Rue de Wand :

- J'étudie la possibilité d'ajouter des poubelles à proximité des commerces.

Avenue de la Reine des Prés :

- En réponse à une question posée lors du Comité, mes Services m'informent que cette voirie est nettoyée avec une machine deux fois par semaine.

Kateberg :

- Une lettre a été adressée à Monsieur Bertin Mampaka, Echevin en charge des Espaces Verts, afin de l'informer du piètre état de propreté de ce lieu en week-end.
- Je relaye au Bourgmestre, Monsieur Freddy Thielemans, votre désir de disposer de gardiens de parc sur ce lieu.

Parc du Heysel :

- En ce qui concerne les gardiens de parc, des démarches identiques à celles entreprises pour le Kateberg ont été réalisées.

#### Val Maria :

- J'ai étudié avec mes Services la possibilité d'implanter un conteneur à cet endroit à l'occasion des campagnes « encombrants » de la Ville. Vu le nombre limité de conteneurs, il nous a toutefois semblé préférable de le laisser Place Peter Benoît. Cet emplacement est en effet plus central et donc plus facile d'accès pour de nombreux habitants.

#### Chemin du « Cimetière » :

- Je charge mes Services de procéder à l'installation d'une poubelle à hauteur de la grille de l'école.
- Je relaye vos plaintes relatives au piètre état de ce chemin à Monsieur El Ktibi, Echevin en charge des Travaux Publics.

#### Avenue Van Praet :

- Une lettre a été adressée à l'attention de Monsieur Emir Kir, Secrétaire d'Etat en charge de la Propreté, afin de l'informer du piètre état des abords de l'arrêt de bus « Buissonet » qui jouxte une voirie qui relève de ses compétences.
- Lors de ma visite, l'abri situé près de la « cressonnette » avait disparu et le lieu était en état de propreté.

#### Site Versailles :

- Des affiches qui mentionnent l'interdiction de nourrir les pigeons ont été adressées à la Direction de LOREBRU afin d'en apposer dans les communs des immeubles.
- J'étudie la possibilité de réaliser une planque « dépôt clandestin » le samedi en matinée sur ce site.

#### Rue Warandeveld :

- Une lettre a été adressée à l'attention de Monsieur Mohamed Ouriaghli, Echevin en charge des Propriétés communales, afin d'attirer son attention sur la végétation débordante et l'absence de clôture du terrain de la Ville situé au sein de cette rue.

#### Avenue Pré Commun :

- Lors de ma visite, j'ai noté que deux canisites sont d'ores et déjà présents à quelques pas de l'avenue Croix de Guerre. L'installation d'un canisite supplémentaire au sein de cette rue ne me semble dès lors pas indiqué.

#### Zavelput :

- Je soumetts à Monsieur Bertin Mampaka, Echevin en charge des Espaces Verts, votre idée relative au placement d'un aimant ou d'un ressort sur la grille du bac à sable pour enfant situé au sein de cette rue afin d'éviter que des chiens ne viennent se soulager sur cet espace.

#### Avenue de l'Araucaria :

- Comme mentionné, mes Services procèdent une fois par semaine à une opération « sacs poubelles » sur ces lieux afin de verbaliser les nombreuses personnes ne résidant pas sur la commune qui viennent régulièrement abandonner leurs déchets ménagers au sein de cette rue.

#### Problématiques d'ordre général :

- En cas de problème relatif à la présence de chats errants, je vous invite à contacter Monsieur Christian Ceux, Echevin en charge de l'Hygiène, ou à vous adresser au Service Hygiène de la Ville au 02/217.81.77.

- Afin de vous débarrasser correctement de vos déchets toxiques (huiles, tube néon, lampes économiques etc.), vous pouvez vous rendre aux points de collecte présents le premier lundi du mois Place Peter Benoît de 17h15 à 18h15 et Avenue des Pagodes de 18h30 à 19h30. Vous pouvez également recourir à la déchetterie situé 6 rue du Rupel du mardi au samedi de 9h à 16h. Pour toutes informations supplémentaires, je vous invite à contacter le numéro gratuit de l'Agence régionale Bruxelles Propreté (0800/981.81.).

Les ampoules « classique » doivent quant à elles être évacuées par le biais des sacs blancs.

- En ce qui concerne les déchets verts, suite à mes nombreuses sollicitations auprès du Ministre, Neder-Over-Heembeek dispose désormais d'une collecte de ce type de déchets au porte à porte. Pour rappel, ceux-ci doivent être disposés le dimanche avant 14h sur le pas de votre porte.
- Pour rappel, suite aux Comités qui se sont déroulés en 2008, de nouveaux canisites ont été installés à votre demande sur la berme centrale de l'avenue Craetveld (1) et sur le site Beyseghem - Versailles (2). Un canisite sera également installé dans les semaines qui viennent aux abords des bulles à verre situées au sein du Quartier Val Maria. Le nettoyage de ces espaces a également été intensifié (tous les deux jours) afin de mieux accueillir leurs visiteurs.
- En matière de verbalisation, sachez que depuis l'entrée en vigueur en octobre 2007 du Plan de lutte contre les incivilités quelque 4.383 taxes et amendes ont déjà été dressées.

Parallèlement, des planques hebdomadaires se déroulent sur le territoire de la Ville de Bruxelles afin de mieux lutter contre les dépôts clandestins. Une d'entre elles a d'ores et déjà eu lieu dans votre quartier. Elle a permis de verbaliser quelques personnes et de sensibiliser de nombreuses autres. D'autres continueront à avoir lieu dans les jours et les semaines qui viennent.

Afin de vous tenir informé, n'oubliez pas de consulter régulièrement votre *Brusseleir*. Vous y verrez, à travers le compte Propreté, les progrès du Plan de lutte contre les incivilités en matière de Propreté Publique. Je suis convaincue que l'accentuation de cette politique est une nécessité et que, plus nous en parlerons en public, avec nos amis ou nos voisins, plus vite nous atteindrons l'effet pédagogique et dissuasif souhaité.

Je profite de ce courrier pour remercier les ambassadeurs qui ont activement participé à la Journée Propreté du 25 avril dernier. Vous étiez des dizaines dans votre quartier à avoir joué le jeu. Il fut fort agréable de voir que de nombreuses personnes accordent de l'importance à la Propreté de leur cadre de vie.

Je ne doute pas que vous serez des nôtres pour la Journée Propreté 2010.

Pour ma part, je reste persuadée que le succès d'une Ville propre repose plus que jamais sur la mobilisation de tous les acteurs.

Je reste à votre entière disposition.

Bien à vous,

Karine Lalieux

